



École de Voile
de Cherbourg



INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

NORMANDIE FOILING CUP WASZP

21 - 23 octobre 2022

ÉCOLE DE VOILE DE CHERBOURG

Grade 5A

Lieu : Poste de secours de la plage de COLLIGNON

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.
- 1.3 ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/PE_Regles_Securite_Bateaux_Foils_0715.pdf
- 1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon la procédure suivante : le comité de course enverra le pavillon L sur le bateau comité et donnera l'information à la voix et par VHF. Le comité de course s'assurera que tous les concurrents ait bien eu l'information.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est à l'entrée du poste de sauvetage en haut de la cale de mise à l'eau ; ils seront également mis en ligne à l'adresse www.ecole-voile-cherbourg.com
- 3.2 Le PC course est situé au poste de secours de la plage de Collignon :
Téléphone : 02.33.94.99.00
email : contact@ecole-voile-cherbourg.com
[racehub.waszp.com/eventdetail/150](https://www.racehub.waszp.com/eventdetail/150)

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement ou placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en haut de la cale de mise à l'eau de la plage de Collignon.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Heure du briefing	Heure du premier signal d'avertissement
21/10/2022	13h30	15h00 (course d'entraînement)
22/10/2022	12h30	14h00
23/10/2022	09h30	11h00

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 2 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.3 A partir du 22 octobre, 2 à 5 courses/jour sont prévues au programme.
- 6.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h00.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillons de classe est le pavillon de l'école de voile de Cherbourg.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont les flammes numériques, 1,2,3 (voir annexe parcours).

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Changement	Arrivée
BC et Bouée rose à drapeau bleu	Bouées cylindriques rouges	Bouée crayon jaune	BC et bouée crayon rouge

- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

Ces zones concernent essentiellement les digues de la rade de Cherbourg.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord (bouée rose à drapeau bleu).
- 12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.**
- 14.2 **Grand Prix Finish** : Quand le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, le comité de course positionné en arrivée, envoie immédiatement un pavillon jaune avec un signal sonore. Cela change les signaux de course. Le pavillon jaune et le pavillon bleu seront affalés à la fin de la fenêtre d'arrivée ou quand le dernier bateau finit.
- 14.3 Quand le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, tous les bateaux finissant le parcours dans les temps seront considérés comme ayant fini, indépendamment du nombre de tours qu'ils auront réalisé.
- 14.3.1 Leur position dans la course sera établie à partir de l'ordre d'arrivée et du nombre de tours effectués.
- 14.3.2 Les bateaux qui auront effectué 3 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 2 tours.
- 14.3.3 Les bateaux qui auront effectué 2 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 1 tour.
- 14.3.4 Les bateaux qui auront effectué 1 tour seront classés devant les bateaux qui auront effectué 0 tour.
- 14.3.5 Les concurrents n'arrivant à couper la ligne d'arrivée avant sa fermeture seront classés en fonction de leur dernier passage à la marque au vent.
Les concurrents n'ayant pas réussi à enrouler une fois la marque au vent seront classés DNF.
Le classement final se fait en comparant les ordres d'arrivée et le nombre de passage au vent.
- 14.4 [DP] Les Waszp ayant fini et n'étant pas plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} bateau	Fermeture de la ligne : 15 mn après le passage du premier
Wasp	20-25 mn	30 mn	15 mn

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au poste de secours de la plage de Collignon.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au poste de secours de la plage de Collignon. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18. CLASSEMENT

- 18.1 Deux courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place à l'entrée du poste de secours

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21.3 Dans le cas d'absence de comité technique, chaque concurrent s'engage sur l'honneur à respecter les RCV et les règles de classe Waszp.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon jaune.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels et accompagnateurs.

25. EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

26. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premiers

Arbitres désignés :

Présidente du comité de course : Françoise Dettling

Président-e du jury : Antoine Bazin

ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE PARCOURS CONSTRUIT

Parcours 1 : Flamme numérique n°1 : Départ – 1 – 2 – Arrivée

Parcours 2 : Flamme numérique n°2 : Départ – 1 – 2 – 1 – 2 – Arrivée

Parcours 3 : Flamme numérique n°3 : Départ – 1 – 2 – 1 – 2 – 1 – 2 – Arrivée

